



## Communiqué de presse

Le SE-UNSA Mayotte appelle les enseignants à rejoindre le mouvement mercredi 14 mars ; et ce, jusqu'à ce que l'Etat apporte des réponses adaptées à une situation que le peuple maorais subit depuis trop longtemps.

La semaine dernière, le Préfet a reçu la fédération UNSA Education : pour le SE-UNSA, les solutions apportées aux questions de sécurisation des sites scolaires ne sont pas convaincantes. Elles consistent à répondre partiellement à la problématique que révèlent ces violences intra et extra-scolaires : une crise sociale profonde, un tissu associatif insuffisamment soutenu par les politiques locales, des inégalités de plus en plus aggravées en sont quelques éléments significatifs. De plus ces solutions n'envisagent ni les questions de surpopulation scolaire et d'insuffisances dans la capacité d'accueil, ni celles du recrutement et de la formation des enseignants sur le territoire. Les personnels du CUFR ont pourtant alerté le Préfet des difficultés croissantes dans l'accueil et l'encadrement des étudiants et des stagiaires professeurs des écoles. Mais les réponses peinent à se concrétiser sur le terrain.

La dégradation du service public à Mayotte se poursuit malgré les incessantes promesses politiques. Les enseignants peinent à exercer leurs fonctions dans des conditions normales. Ce n'est pas acceptable.

En marge du conflit social qui doit tous nous préoccuper, les enseignants ont reçu de la part du vice-Recteur un courrier qui suscite plus de questions auprès des collègues qu'il ne propose de réponses.

Le SE-UNSA Mayotte regrette ce courrier mal venu. Les enseignants partagent le souci du vice-Recteur de la nécessaire exigence de service public et d'accueil des élèves : mais le SE-UNSA Mayotte demande également à ce que ces injonctions soient réglementairement bornées ; de sorte que ni l'enseignant ni les élèves sous sa responsabilité ne soient soumis à davantage de difficultés dans cette période difficile pour toute la population.

Pour toutes ces raisons, le SE-UNSA Mayotte se joint au mouvement jusqu'à ce que le Ministère des Outre-Mer apporte des réponses adaptées aux difficultés sociales, économiques et politiques du 101<sup>ème</sup> département français.

**Contact – Bertrand Toucouère – 06 39 22 26 16 – 06 45 10 80 91**